



La Gazette de Saint Just sur Viaur



Printemps 2026

Le mot du maire

Chères habitantes, chers habitants de Saint Just sur Viaur,

C'est avec une profonde émotion et un grand sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui.

A l'issue des élections municipales qui ont vu l'installation du nouveau Conseil Municipal, je tiens à vous remercier chaleureusement pour la confiance que vous nous avez accordée.

Ce nouveau conseil municipal s'engage pour votre bien-être et celui de notre territoire, ainsi qu'à une écoute attentive de vos besoins.

Je vous invite à découvrir dans ce bulletin les actualités, les projets en cours et les rendez-vous à ne pas manquer. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et suggestions.

Nous allons, dès à présent, mettre en oeuvre les projets que nous avons portés pendant la campagne:

- La mise en place d'un modèle d'exploitation pour la maison d'accueil,
- La modernisation de l'aire de repos et de loisirs,
- La disponibilité et proximité des élus qui seront à votre écoute.

Nous poursuivrons également nos efforts pour **renforcer la solidarité**, notamment à travers des actions en faveur des personnes âgées, ainsi que le soutien de la jeunesse et du sport.

Vos avis et vos idées resteront au coeur de notre action, votre participation à la vie locale est essentielle. Que ce soit lors des réunions publiques, des évènements culturels ou des initiatives associatives.

C'est ensemble que nous ferons vivre Saint Just sur Viaur !

Le Maire

Franck Sehet

Vie municipale

Présentation de vos élus ...

Franck Sehet



Maire

Marylène Robert



1ère adjointe

Franck Boucher



2ème adjoint

Laurie Soula



3ème adjointe

Alain Griot



Jean Luc Carayol



Nadine Estivals



Tamara Joram



Didier Saleres



Sabine Rico



François Fetter



Vie municipale

... et de leurs missions

Franck SEHET

En charge des **finances**, de la **voirie**, de l'**assainissement**, de l'**urbanisme**, des **relations intercommunales** et du **personnel communal**

En charge de la **famille**, des **cimetières**, des **espaces naturels de loisirs** et des **espaces verts**

Marylène ROBERT

Franck BOUCHER

En charge de l'**attractivité** et de la **dynamique du territoire communal**, de la **mutualisation des services**, des **édifices religieux** et **lieux de mémoire**

En charge des **bâtiments communaux**, de la **communication**, de l'**associatif**, des **ainés** et de la **culture**

Laurie SOULA

REFERENTS

Didier SALERES

Référent aux **relations avec les associations**, à l'**agriculture** et la **ruralité**

Tamara JORAM

Référente au **respect des normes**, de la **protection de la population** et **sécurité**
Préfecture

DELEGUES

- **Aveyron Ingénierie** : **SALERES Didier**
- **SIVU du Centre de Secours** de Cassagnes Bégonhès : **Nadine ESTIVALS**
(supp : Franck BOUCHER)
- **SMELS** (*Syndicat Mixte Eaux Lévezou Ségala*) : **Didier SALERES** (supp: Jean Luc CARAYOL)
- **SMAEP** (*Syndicat Mixte d'Alimentation d'Eau Potable du Vieur*) : **Marylène ROBERT** et **Nadine ESTIVALS**
(supp: François FETTER et Laurie SOULA)
- **SIRDT** (*Syndicat Intercommunal des Rives du Tarn*) : **Tamara JORAM** (supp: Franck SEHET)
- **SMICA** (*Syndicat Mixte pour la Modernisation numérique de l'Ingénierie informatique des Collectivités*) : **Tamara JORAM**
- **SIEDA** (*Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de l'Aveyron*) : **Franck SEHET**

Le budget 2026 de la commune a été construit avec un objectif de maîtrise des dépenses tout en maintenant les services à la population et en poursuivant les projets d'investissement.

Fonctionnement : assurer le quotidien

DEPENSES

	Prévisionnel 2026	Réalisé 2025
Les charges générales <i>énergie, entretien, fournitures</i>	149 000 €	63 787 €
Les charges de personnel	89 400 €	58 733 €
Les autres charges <i>indemnités élus, contributions, subventions associations</i>	57 040 €	49 491 €
	<i>Dotations aux provisions :</i> 24 564 €	<i>Opération d'ordre :</i> 67 660 €
Le budget de fonctionnement s'élève à	320 004 €	239 671 €

RECETTES

Impôts et taxes	121 368 €	129 161 €
Les dotations de l'Etat	164 542 €	171 040 €
Autres recettes	42 562 €	69 902 €

La commune dispose d'un excédent des années précédentes, ce qui permet de maintenir un budget solide.

Investissement : préparer l'avenir

Le budget d'investissement prévoit environ **170 000 €** de dépenses. **155 060 €**

Ces dépenses concernent notamment (détails page suivante) :

- Les travaux sur les bâtiments communaux
- L'entretien et l'amélioration des équipements
- Divers aménagements

Ces projets sont financés par :

Des subventions (Etat, collectivités)	182 442 €	54 042 €
L'autofinancement issu du fonctionnement	271 012 €	161 492 €

Une gestion responsable

Le budget 2026 traduit une gestion prudente et responsable avec des dépenses maîtrisées et des investissements utiles pour le cadre de vie. La municipalité poursuit ainsi ses efforts pour concilier qualité des services et préparation de l'avenir.

Les données plus détaillées du compte de résultats de l'année 2025 et du budget prévisionnel pour 2026 sont consultables sur le compte rendu du conseil municipal du 08 avril 2026 (affiché en mairie et disponible sur le site de la mairie)

Routes

Réalisés :

- Elargissement et réfection de la chaussée de la route du Mas Saint Jean
- Réfection de la chaussée de la traversée du hameau de la Calmésie
- Réfection de la chaussée de l'impasse du Cambon
- Remise en état du chemin de l'Albarède
- Réfection du pont du Moulin du Puech

A venir :

- Aménagement de sécurité du carrefour de la maison d'accueil et de la mairie avec création d'un plateau traversant
- Réfection de la chaussée du haut de la route de Garrigues
- Regoudronnage de la côte de Campan, la Borie de Bernard et du plateau de Camboulives



Bâtiments

Réalisés :

- Réaménagement du secrétariat de mairie réalisé en mars 2026

A venir :

- Début du renouvellement des fenêtres du presbytère
- Création d'une salle d'archivage
- Agrandissement du local de l'aire de loisirs pour les associations
- Installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes

Fleurissement

Le fleurissement sur la commune a débuté dans le but d'aller vers une commune plus fleurie, agréable à visiter et qui offre un environnement de qualité à ses habitants.

Maison d'accueil

Dans le cadre de la réflexion engagée autour de l'exploitation de la maison d'accueil familial, la municipalité souhaite mener une étude approfondie afin de garantir un projet adapté aux besoins du territoire. Pour cela, une équipe composée de conseillers municipaux ira à la rencontre des professionnels et des services accompagnant les personnes âgées, notamment les services du Département.

Des échanges seront également engagés avec les acteurs locaux, afin de recueillir leurs expériences et leurs analyses des besoins existants.

Par ailleurs, des visites de structures similaires déjà en fonctionnement seront organisées. Ces retours de terrain permettront d'enrichir la réflexion et d'identifier les bonnes pratiques.

L'ensemble de cette démarche doit permettre à la commune de déterminer si le bâtiment peut être exploité conformément à sa vocation initiale, ou s'il convient d'envisager une évolution de sa destination afin de répondre au mieux aux enjeux locaux.



Cadre de vie

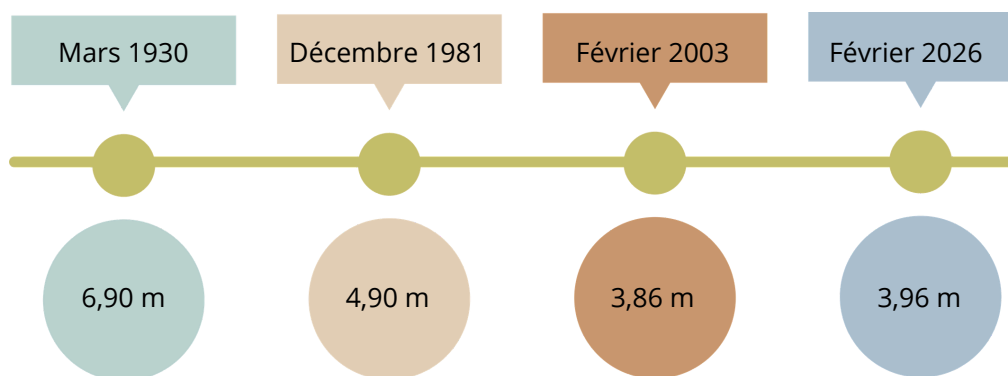
Crue du 12 février 2026

Après plusieurs semaines de pluie et avec le passage de la tempête Nils, une crue d'une ampleur notable a frappé le bassin du Viaur au mois de février.

Quelques dégâts ont été recensés sur la commune; inondations, embâcles au niveau des ponts, routes fermées.

L'agent communal et l'EPAGE Viaur ont travaillé au plus vite pour rétablir la situation.

A Saint Just, le pic de la crue a été atteint le 12 février, avec une hauteur du Viaur à 3,96m. Voici le rappel de quelques références antérieures :



Sources : vigicrues.gouv.fr



L'avez-vous vu ?



Un totem de crue a été installé par Epage Viaur en 2025 entre le pont de Saint Just et le moulin.

Il a pour but d'entretenir et de transmettre la mémoire collective des crues, notamment pour permettre aux riverains de «mieux vivre avec la rivière» et de développer la culture du risque sur le territoire.



Cette nouvelle rubrique sera la vôtre à chaque parution du bulletin municipal. Elle se veut un clin d'œil à l'histoire de notre village, à travers des rencontres et des récits de celles et ceux qui l'ont vécue et façonnée.

Au fil des témoignages, nous ferons revivre la mémoire de notre territoire : anecdotes, événements marquants, parcours de vie... Autant d'histoires portées par des habitants qui ont contribué à faire vivre Saint-Just-sur-Viaur, ou qui en gardent de précieux souvenirs, du siècle dernier à aujourd'hui.

*Certains diront que « c'était mieux avant » ...
À vous d'en juger !*

Rencontre avec Ida Lapeyre et le Mille-pattes...

A la rencontre d'Ida Lapeyre

Pour cette première rencontre, nous vous emmenons du côté de Landecalmèze, à la rencontre d'Ida Lapeyre (87ans).

Nous ne l'avions pas prévenue. C'est donc dans le naturel le plus complet que nous avons commencé cet entretien, en toute simplicité.

Ida est née dans cette maison, autant dire qu'elle connaît bien l'histoire de Saint-Just. À 14 ans, après le certificat d'études, elle commence à travailler avec ses parents dans l'exploitation familiale, aux côtés de son frère, d'un an son aîné.

Comme elle le dit avec malice :

« Après le certificat d'études, on était assez savants pour aller tirer le fumier des vaches ! Moi, je voulais travailler dehors, je n'aimais pas faire le ménage ni la cuisine. »

Ses parents possédaient quelques vaches, et son père était entrepreneur de battage, sillonnant la campagne durant l'été.

Plus tard, avec son mari, Ida agrandira la ferme en achetant des terres supplémentaires.

Des souvenirs encore bien vivants

Ida évoque avec émotion l'époque des battages :

« C'est pour ça que j'aime aller à Flagnac voir le spectacle... Je revois ma vie d'avant, j'en ai parfois les larmes aux yeux. »

Nous avons aussi parlé des fêtes d'autrefois. Celle de Castelpers, à la fin juin, dans la cour du château :

« À partir des années 1970, on montait un parquet, un orchestre, et on faisait de jolies fêtes. »

Il y avait aussi la fête de Saint-Just :

« Il n'y avait pas de droit d'entrée. On donnait une cocarde aux gens en arrivant, et chacun donnait une pièce pour le comité des fêtes. On dansait... Il n'y avait pas de repas, c'était le principe du bal. »

Vie locale

Une vie simple, mais riche

Ida allait à l'école de Saint-Just à pied, bien sûr. À l'époque, il y avait au départ une classe pour les filles et une pour les garçons ensuite l'instituteur avait les grands, filles et garçons et l'institutrice les petits.

Pour les déplacements, on allait aux fêtes à pied ou à vélo, puis est arrivée la mobylette. Elle servait à aller à la foire de Naucelle, ou même au cinéma :

« Pour ne pas avoir froid, on mettait du journal sous la chemise ! »

La foire de Naucelle, justement, Ida ne la manquait jamais :

« Au début c'était avec son papa à vélo, ensuite ce moment incontournable du mois était avec mon mari. On partait à midi, on mangeait sur place et on allait au bal. »

Un regard apaisé sur la vie

À notre question : « Et si c'était à refaire ? », Ida répond sans hésiter :

« Je pense... et je me dis quand même que je devrais tenir encore un peu. Je suis contente de moi. »

Elle ajoute avec simplicité :

« Je n'ai pas été malheureuse. J'ai mes enfants et mes petits enfants à côté de moi... J'ai de la chance. Il y a plus malheureux que moi. »



Et avec humour, elle nous confie :

« Si je pouvais renaître, j'aimerais être un mille-pattes ! Comme ça, je n'aurais plus besoin de cannes et je pourrais me débrouiller... J'espère que le Bon Dieu m'entendra ! »

En disant cela, elle nous demande en souriant si nous allons vraiment écrire « toutes ces petites bêtises qu'elle nous racontait ».

Un rendez-vous à partager

Nous avons évoqué la fête du village que nous allons organiser le 7 juin et le concept d'auberge espagnole.

« J'ai appris quelque chose aujourd'hui, je ne connaissais pas ce mot ! » nous dit-elle, ravie. Elle est impatiente d'y participer... et nous aussi de continuer à rencontrer celles et ceux qui font l'histoire de Saint-Just.

Voilà l'histoire d'une femme simple, authentique, travailleuse, amoureuse de la vie et reconnaissante de ce qu'elle a.

Merci Ida pour ce moment partagé en votre compagnie.

Vous pouvez être fière de votre parcours.

Entretien réalisé avec Franck Boucher et Marylène Robert

Si vous souhaitez mettre à l'honneur la vie ou la profession d'une personne de la commune, contactez nous par mail à mairie@saintjustsurviaur.fr

Vie locale

Club 3ème âge

Notre association créée en 1978 afin de permettre aux gens de **se retrouver**, de **découvrir de nouveaux horizons**, de **sortir de la routine journalière** comptait 82 adhérents en 2008.

Ces adhérents étaient au départ des couples, puis ceux-ci se sont disloqués et notre effectif a diminué et atteint à ce jour **50 adhérents**.

Nous souhaiterions davantage d'inscriptions au club ne serait-ce que pour aider à la mise en place de certaines animations, et l'apport de nouvelles idées.

Pour 2026 les animations prévues :

26 mars : Repas offert par le Club à la salle des fêtes

30 avril : Possibilité de participer au voyage du Club Tanus/Tréban à Conques

28 mai : Voyage à Dommes en Dordogne

25 juin : Possibilité de participer au voyage du Club Tanus/Tréban à Toulouse

17 septembre : Voyage à Lacaune

15 octobre : Repas avec un traiteur à la salle des fêtes

Et comme il est déjà établi les **ateliers de jeux** du **jeudi après-midi**, tous les **15 jours**, de **novembre à fin mars**.

21 juin 2025



Brasucade organisée par la société de chasse des agriculteurs de St Just

Retour en images

Le maire et le conseil municipal remercient toutes les associations, leurs bénévoles et leurs membres qui oeuvrent pour proposer des animations et faire vivre notre commune !



Repas club 3ème âge

16/17 aout 2025



Fête de l'échaudé au vin organisé par le comité des fêtes "Fasen la Bota"

16/17 aout 2025



Fête de l'échaudé au vin organisé par le comité des fêtes "Fasen la Bota"

19 avril 2026



Quine organisé par le comité des fêtes "Fasen la Bota"

Agenda



Plusieurs animations sont prévues sur la commune dans les mois à venir !
Pour ne rien rater, à vos agendas!

Juin 2026

- **Dimanche 7 juin**

La **Saint Justoise**, fête des habitants de Saint Just, organisée par le conseil municipal.

Tous les habitants sont conviés à partager ce moment convivial !

Vous retrouverez toutes les informations sur le flyer.

- **Samedi 20 juin**

La société de chasse des agriculteurs de St Just organise **sa brasucade**, à partir de 20h à l'aire de loisirs.

- **Samedi 27 et dimanche 28 juin**

L'EPAGE Viaur organise un **marathon de la biodiversité du Viaur** avec plusieurs animations (balade flore, ateliers sur les insectes, ateliers nocturnes...).

Animations le samedi de 9h30 à 23h et dimanche de 9h30 à 12h30, et toute la journée, des stands ludiques mêlant animations et exposition autour de la biodiversité locale

Retrouvez le programme complet en mairie et sur le site internet

Aout 2026

- **Samedi 22 et dimanche 23 aout**

Le comité des fêtes de St Just "Fasen la Bota" organise sa traditionnelle **fête de l'échaudé au vin** !

Vous retrouverez le samedi la soirée brasucade avec animation musicale.

Le dimanche, une randonnée pédestre aura lieu le matin, suivie du repas traditionnel truite ou tripous.



Etat civil

- **Naissance**

- **Mariage**

Mr DECAUX Clément et Mme GAUDIN Marianne - 5/07/2025

- **Décès**

MAFFRE Joseph - 09/02/2025

AUGER Michel - 01/07/2025

COLLIER Daniel - 03/12/2025

BEQ Jacqueline - 07/04/2026


Informations mairie


Ouverture secrétariat



Lundi	9h30 - 12h30
Mardi	9h30 - 12h30
Jeudi	9h30 - 12h30
Vendredi	15h - 18h
Samedi	9h30 - 12h30

Mairie de Saint Just sur Viaur

 31 Impasse de la mairie
12800 Saint Just sur Viaur

 05.65.69.22.63

 mairie@saintjustsurviaur.fr

Le maire reçoit sur RDV

<https://www.saintjustsurviaur.fr>

 Mairie de Saint Just sur Viaur